

PRESENTS

Mmes Anne-Marie COLOMBET, Christiane NADISIC, Chantal BRIQUEZ, Muriel LEPOINT, Christine DAJNAK, Ms Emmanuel CLOCHET, Claude CARRÉ, Maurice CHEBION, Guy BREBOUILLET, Stéphane PAQUET, Jacques BEUCLER, Michel DEREPAAS, Pierre RENAUD, Christophe ZEHNDER, Xavier LA-COUR

Restauration du cimetière

Le conseil municipal a choisi l'entreprise « Sentier » pour réaliser les travaux de restauration des tombes de l'ancien cimetière pour un coût de 16 543,50€. Cette entreprise de réinsertion devra redresser les tombes, remettre en place les croix,....

Placement financier

Après une réunion entre le conseil municipal et Mme Soulier, Trésorière de Dijon Banlieue, il a été décidé de placer 150 000€ pour une durée de 4 mois dans un compte à terme géré par la trésorerie de Dijon. Cette opération, réalisée pour la première fois sur la commune, garanti un rendement annuel de 3,53% permettant ainsi à la commune de faire fructifier son excédent de trésorerie.

Facturation dans le cadre du RPI

Le conseil municipal a approuvé la facturation à la commune de Bretigny de 24 179,81€. Cette somme correspond aux frais de scolarité des enfants de Bretigny sur le site de Norges. Pour information en primaire (CP-CE1) 19 enfants de Bretigny sont scolarisés avec un coût annuel par enfant de 211,11€, tandis qu'en maternelle 43 élèves de Bretigny sont scolarisés avec un coût annuel par enfants de 469,04€. Ces frais comprennent les charges communales (fournitures, électricité, chauffage, salaires des ATSEM, eau,...).

Bretigny adressera une facture similaire à Norges la Ville pour les enfants de la commune scolarisés à Bretigny.

INFORMATIONS DIVERSES

oooo

- La commémoration du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 11h. Elle sera suivie d'un apéritif à la salle des fêtes.

Norges la Ville le 07 novembre 2008

Le Maire

Emmanuel CLOCHET